

SLIME

Un premier pas
contre la précarité
énergétique

Bienvenue au webinaire de formation

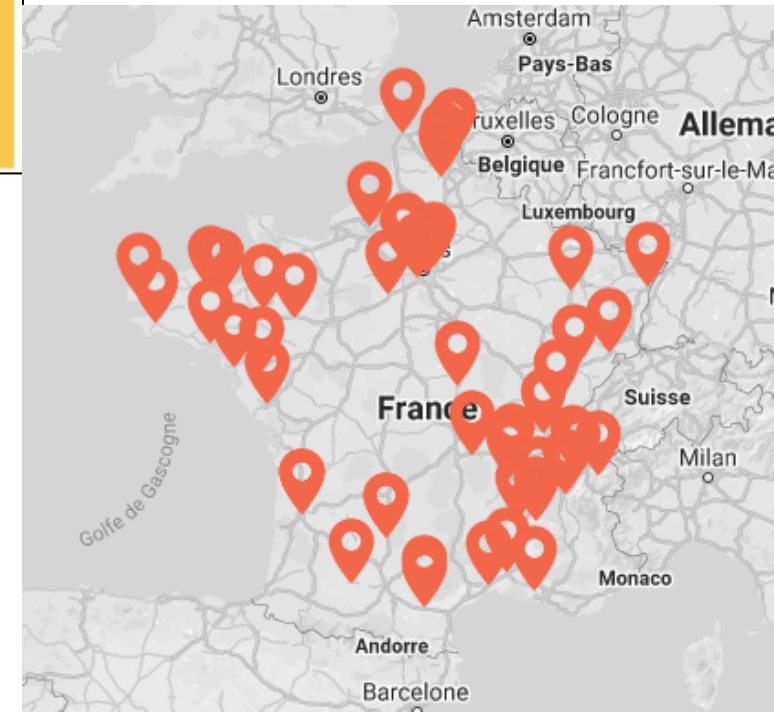
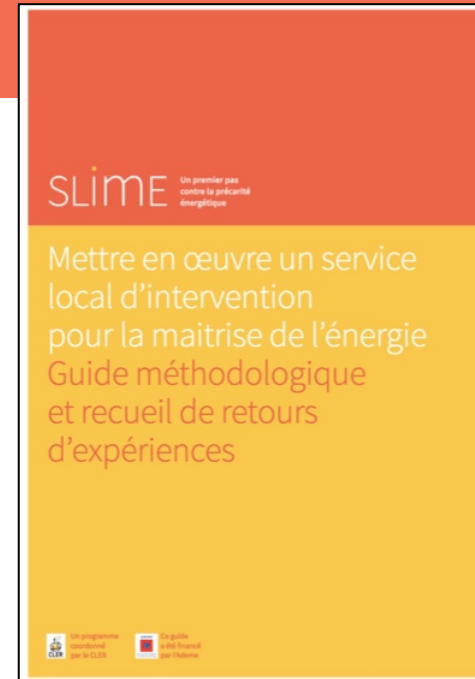
« S'appropriier le SLIME »



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Jeudi 18 juin 2020

- **Objectifs du webinar**
- Objectifs généraux
 - s'approprier la méthodologie SLIME
 - se mettre en réseau
- Objectifs opérationnels
 - construire son dispositif SLIME
 - identifier des actions reproductibles



- Déroulé du webinaire

Séquence
Introduction
Tour de table
S1: Présentation du SLIME
S2: Le repérage
S3: Le diagnostic sociotechnique
S4: L'orientation
S5 : Conclusion
Fin de la journée



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

www.cler.org

Depuis 1984, le CLER - Réseau pour la transition énergétique défend et accompagne la montée en puissance des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie dans le paysage énergétique français. Grâce à un réseau d'acteurs locaux précurseurs, l'association poursuit son objectif d'accélérer la transition énergétique sur le terrain. En innovant sans cesse et en élaborant des pratiques vertueuses et reproductibles, ces professionnels engagés forment une société civile déjà en mouvement dans les territoires.

Qui sommes-nous ?

- Des collectivités qui visent la couverture de leurs besoins énergétiques, après les avoir réduits au maximum, par les énergies renouvelables locales
- Des associations qui accompagnent des citoyens dans leur démarche de sobriété ou de rénovation énergétique
- Des entreprises qui développent les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique au quotidien
- Des organismes de formation qui proposent des enseignements de qualité dans tous les champs de la transition





CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

www.cler.org

NOS MISSIONS

Échanger

DYNAMISER LE RÉSEAU
D'ADHÉRENTS

Déployer

LA MISE EN ŒUVRE
DE LA TRANSITION DANS
LES TERRITOIRES

Convaincre

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
DANS LE DÉBAT FRANÇAIS
ET EUROPÉEN

Informier

FAIRE CIRCULER
LES CONNAISSANCES

Notre projet est simple : offrir aux acteurs locaux un espace d'échanges pour imaginer ensemble les alternatives concrètes aux énergies fossiles et fissiles et les diffuser. Fort de son expertise et de ce travail en réseau, le CLER porte à l'échelle locale, nationale et européenne une vision cohérente et transversale de l'énergie, et formule des propositions auprès des pouvoirs publics.



« Ce réseau est fondamental car il permet aux élus de terrain de monter en compétences grâce à des rencontres et des échanges de savoirs. »

Michel Maya, maire de Tramayes



CLER RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

www.cler.org

Associations, organismes publics, entreprises... les adhérents du CLER - spécialistes ou généralistes - sont complémentaires. Ils assurent un travail de terrain au coeur des territoires et ont acquis de l'expérience et de l'expertise sur la transition énergétique. La diversité du réseau fait sa force !
Le CLER, en tant que tête de réseau, a pour mission d'animer ce collectif d'adhérents engagés pour les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie, et de le renforcer.

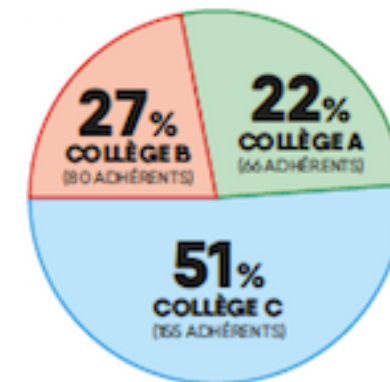
Le réseau CLER rassemble **plus de 300 structures en 2019.**

35 ans d'actions sur le terrain, en France et en Europe

18 salariés

Des centaines de projets concrets accompagnés,
documentés, diffusés.

301 ADHÉRENTS
À JOUR DE COTISATION EN
2018 RÉPARTIS AINSI :



■ COLLÈGE A (ASSOCIATIONS)
■ COLLÈGE B (ENTREPRISES)
■ COLLÈGE C (COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET ORGANISMES DE FORMATION)

- **Tour de table**

- Nom Prénom
- Structure
- Les actions de votre structure en matière de lutte contre la précarité énergétique
- Rôle dans un SLIME





- **Présentation du SLIME**

- Principe et fonctionnement en 3 étapes
- Programme CEE-PE
- Outils à disposition



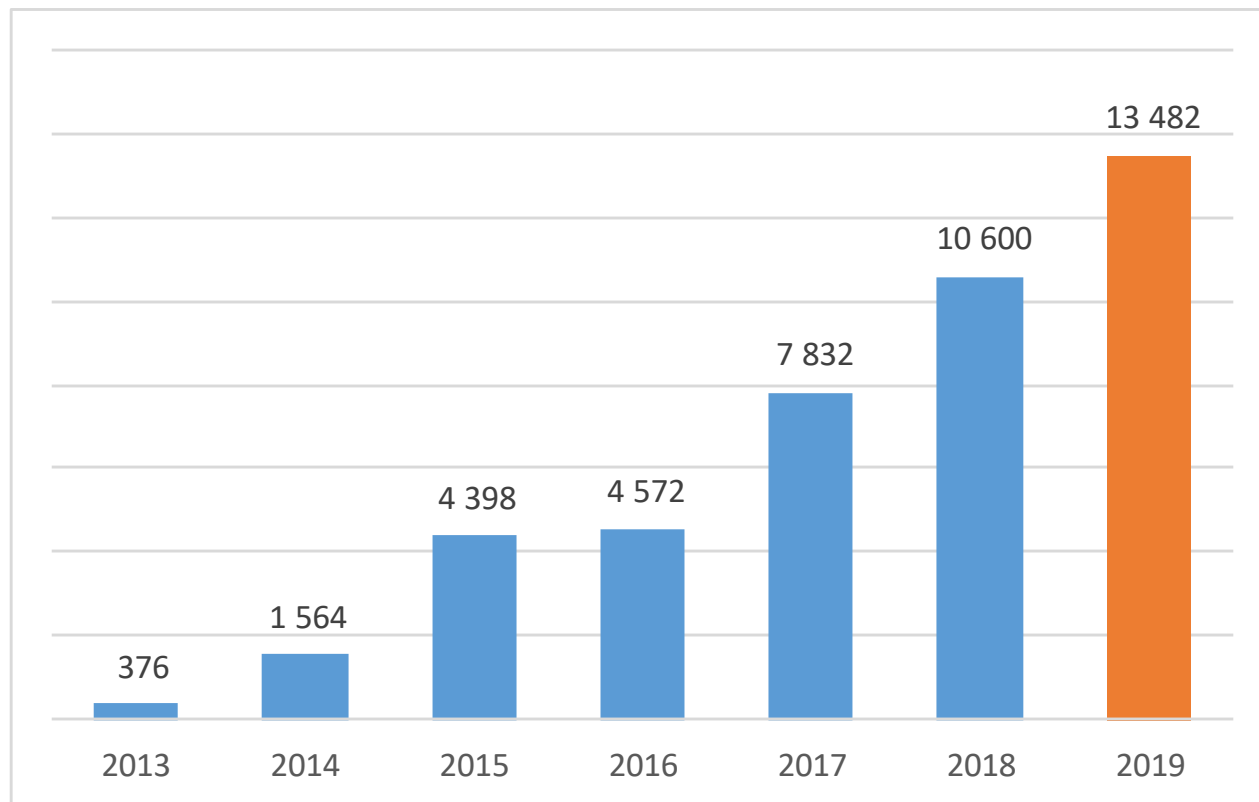
- Qu'est-ce que le SLIME ?

Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie

- Mis en œuvre par **41** collectivités en **2019**
- Vise à **identifier** – **diagnostiquer** – **orienter** vers une solution adaptée
- Programme national coordonné par le CLER, éligible aux **certificats d'économies d'énergie (financement jusqu'à 70%)**



- **Le SLIME : 41 collectivités actives en 2019**
- Près de 30 000 ménages accompagnés de 2013 à 2018
- Plus de 13 000 ménages prévus en 2019.



10 Conseils départementaux : Aude, Eure-et-Loir, Finistère, Gard, Gironde, Lot, Mayenne, Morbihan, Bas-Rhin, Savoie, Ain

1 Conseil régional : La Réunion

5 Communautés d'agglomération : Saint-Brieuc Armor, Valence Romans Agglo, CARENE, Arlysère, Paris Saclay

5 Communautés de communes : Colombey Sud Toulinois, Lamballe Terre & Mer, Cœur de Savoie, Thiers Dore et Montagne, Crestois et Pays de Saillans

1 Communauté urbaine : Grand Paris Seine Oise

4 CCAS : Malaunay, Grenoble, Saint-Nazaire, Montpellier

5 Métropoles : Brest Métropole, Bordeaux Métropole, Métropole Européenne de Lille, Nantes Métropole, Grand Chambéry

1 Conseil de Territoire : Istres Ouest Provence

1 Pôle d'équilibre territorial et rural : PETR sud Toulousain

3 Villes : Montfermeil, Besançon, La Roche sur Yon

4 Syndicats : SYDEV, SIEEEN, SMAPS, SPM

1 EPT : Grand Orly Seine Bièvre

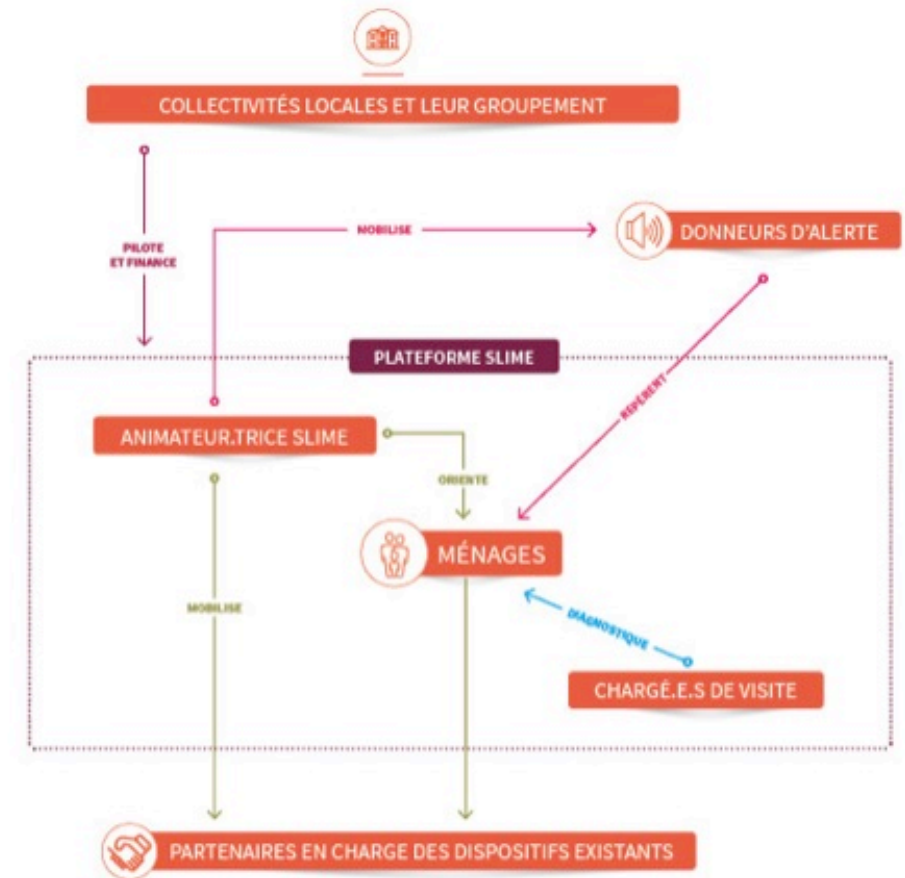
• Le dispositif SLIME : un premier pas contre la précarité énergétique

- Un guichet unique
 - **Centraliser** les **signalements de ménages** vers une plateforme et déclencher des **visites à domicile** pour réaliser un **diagnostic sociotechnique**
 - **Encourager tous les acteurs du territoire** à s'organiser pour leur **proposer des solutions** variées et adaptées.

Trois étapes

1. **Repérer** : organisation d'une chaîne de détection
2. **Diagnostiquer** : diagnostic sociotechnique au domicile des ménages
3. **Orienter** : vers des solutions durables et adaptées

- Echappe à l'opération purement curative
- Succès qui repose sur les configurations partenariales



• Le SLIME en détails: système de forfait

Somme perçue par la collectivité = nombre de ménages bénéficiaires x forfait

- Définition du forfait lors du dépôt du dossier de candidature, suivant les modalités de déploiement
- Validation des actions et des dépenses puis versement à la collectivité tous les 6 mois
- Dans la limite de 2 plafonds:
 - budget prévisionnel
 - 70% des dépenses réelles

Base	200,00 €
Tranches supplémentaires	
1ère année	20,00 €
DST en deux visites / ou binôme	100,00 €
Profil "expert"	100,00 €
Comité d'orientation	60,00 €
Médiation bailleur / accompagnement renforcé	50,00 €
Forte articulation avec des dispositifs de type FSATME	50,00 €
Évaluation	20,00 €
Minimum	200,00 €
Maximum	600,00 €



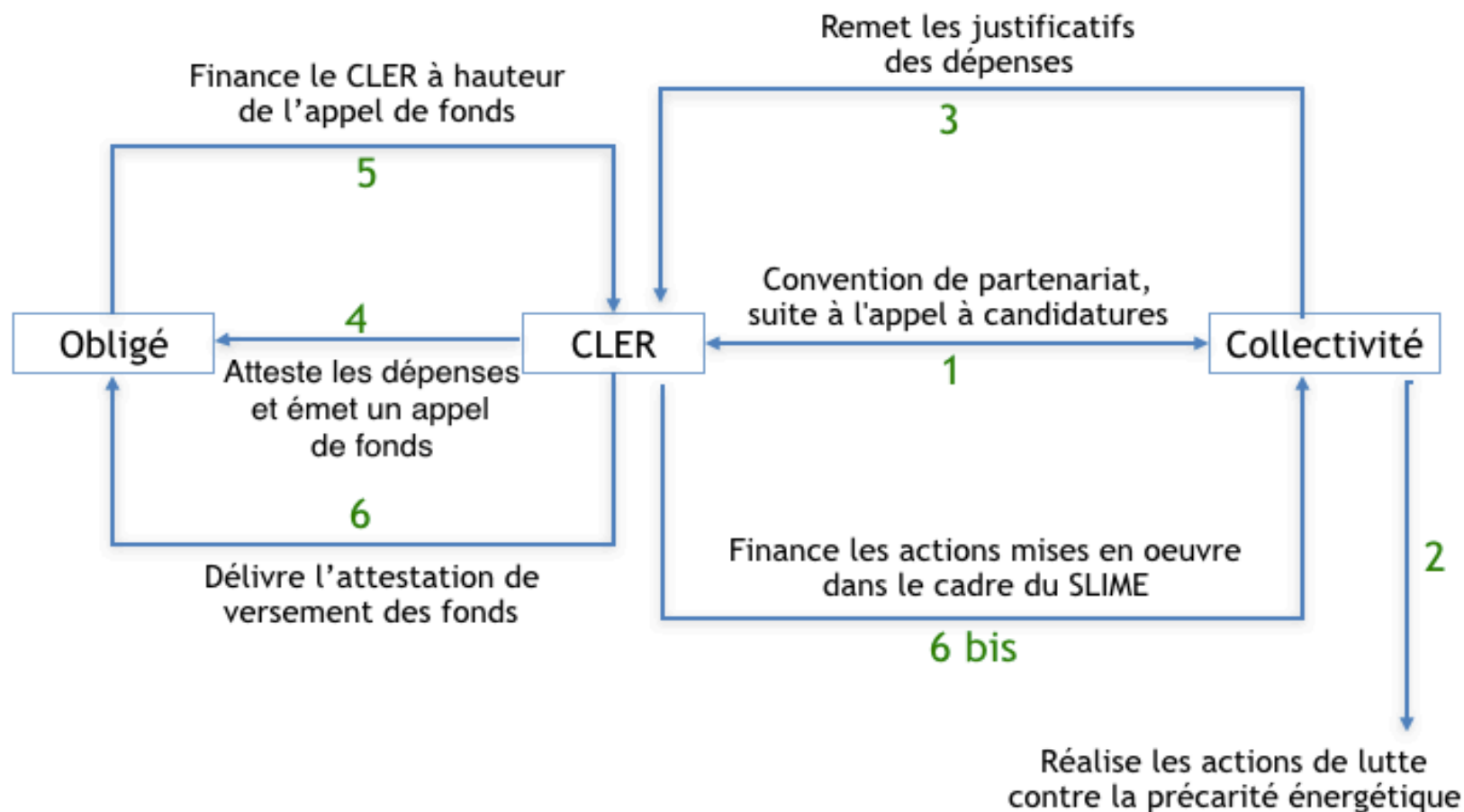
• Les dépenses éligibles

- Coordination de la collectivité
- Animation locale de la démarche partenariale
- Campagne et outils de communication
- Sensibilisation des « donneurs d’alerte »
- Formation des conseillers en énergie à domicile
- Diagnostic sociotechnique: *temps de préparation, de réalisation et de retour au ménage, appareils de mesure, déplacements*
- Petits équipements d’économies d’énergie et d’eau **installés** chez les ménages

DÉPENSES DE LA COLLECTIVITÉ ANNÉE 1				
Activités	Coût jour de travail	OU Coût unitaire	Nombre (jours, km, kits...)	Dépenses prévisionnelles de la collectivité
Charges de personnel de la collectivité				0,00 €
Animateur SLIME				0,00 €
Chargé de visite (<i>intégrant préparation de la visite, visite, réalisation d'un rapport de visite...</i>)				0,00 €
Chargé de communication				0,00 €
Recrutement des conseillers en énergie à domicile				0,00 €
Autre charge de personnel de la collectivité				0,00 €
Partenaires opérationnels				0,00 €
Partenaire opérationnel 1				0,00 €
Partenaire opérationnel 2				0,00 €
Partenaire opérationnel 3				0,00 €
Partenaire opérationnel 4				0,00 €
Partenaire opérationnel 5				0,00 €
Communication				0,00 €
Matériel de communication				0,00 €
Visites à domicile				0,00 €
Coûts de déplacement				0,00 €
Équipements d’économies d’énergie (visés ou non par une fiche)				0,00 €
Équipements de mesure mis à disposition des chargés de visite				0,00 €
Autres activités (précisez l'intitulé si "Autre")				0,00 €
Formation des chargés de visite				0,00 €
Autre				0,00 €

Budget prévisionnel de la collectivité

- LE SLIME en détails : Schéma financier**



• Critères de sélection

- Les critères de sélection sont totalement transparents et intégrés au dossier de candidature.
- Quelques critères de sélection :
 - Le dispositif cible les **ménages en situation de précarité énergétique**
 - Le dispositif comporte **à minima une visite du ménage dans son logement**
 - Le dispositif prévoit l'**installation** durant la visite, **de petits équipements** peu onéreux et permettant rapidement des économies et/ou l'amélioration du confort
 - Le dispositif concerné **n'est pas co-financé par l'ADEME ni l'ANAH**
 - La collectivité s'engage à faire certifier les dépenses liées au programme SLIME par le comptable public.

- **Le SLIME en détails: Calendrier 2020-2021**

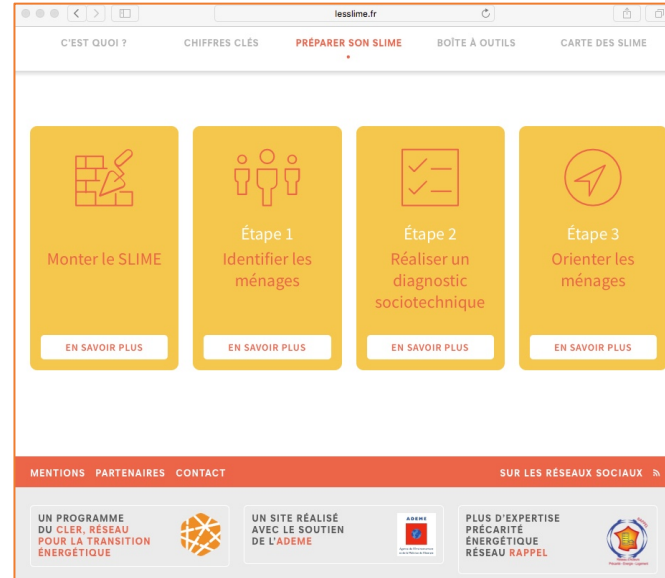
2020	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Appel à candidatures		Fin AAC 16			Fin AAC 17				Fin AAC 18			
Comité de suivi			CS 4			CS 5				CS 6		
Comité de pilotage				COFIL 4					COFIL 5			

Pour 2021, le calendrier est prévisionnel

2021	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Appel à candidatures		Fin AAC 19			Fin AAC 20				Fin AAC 21			
Comité de suivi			CS 7			CS 8				CS 9		
Comité de pilotage				COFIL 6					COFIL 7			

• Les outils à disposition

- Hotline : 01 55 86 80 01 ou 01 80 89 99 57
- Formation au diagnostic sociotechnique
- Logiciel de suivi et de réalisation des visites : SoliDiag
- Séminaire annuel d'échange
- Site : boîte à outils, REX, méthodologie, webinaire, FAQ ...



The screenshot shows the 'Etat des lieux / ménage' form in the SoliDiag software. It is divided into two main sections: 'Ménage' and 'Composition du ménage'. The 'Ménage' section includes fields for 'Nom de famille', 'Prénom', 'Civilité', 'N° de la voie', 'Nom de la voie', 'Code Postal', 'Commune', and 'Département'. The 'Composition du ménage' section includes dropdown menus for 'Personne seule', 'Nombre d'occupants', and checkboxes for 'Dont enfants de moins de 3 ans', 'Dont enfants entre 3 et 14 ans', and 'Dont personne de plus de 60 ans'.

FORMATION

Réaliser un diagnostic sociotechnique
au domicile de ménages
en précarité énergétique



Logiciel de suivi et d'animation de visites à domicile

- Un logiciel qui permet **d'outiller les collectivités** dans la mise en œuvre d'un SLIME
- Disponible pendant la visite, ou après, permet de **remplir directement une multitude d'informations** (ménage, bâti, énergie, équipements) et de **générer des rapports de visites** (ménage, technique).
- Lancé en 2018, utilisé par toutes les collectivités a minima pour le reporting
- Travail en cours sur l'amélioration de l'outil

The screenshot displays the SLIME software interface. The top section is titled 'Etat des lieux / ménage' and contains a 'Ménage' form with fields for 'Nom de famille', 'Prénom', and 'Civilité' (set to 'Mme'). To the right is a 'Composition du ménage' form with dropdown menus for 'Composition du ménage' (set to 'Personne seule'), 'Nombre d'occupants' (set to 0), 'Dont enfants de moins de 3 ans' (set to 0), 'Dont enfants entre 3 et 14 ans' (set to 0), and 'Dont personne de plus de 60 ans' (set to 0). Below this is a 'Réfrigérateur' form with a 'Non enregistré' status and 'Equipement N°1'. It includes a 'Bilan' section with dropdowns for 'Age de l'appareil' (4 à 7 ans), 'Volume / taille' (1 porte), 'Etat du givrage', 'Emplacement' (Dégagé), 'Etanchéité' (étanche), and 'Source de chaleur' (Pas de source de chaleur externe). A 'GESTES' section has checkboxes for 'Dégager le réfrigérateur', 'Dégivrer le réfrigérateur', and 'Ajuster la température du réfrigérateur à 5°C'. A 'MATÉRIEL' section has a checkbox for 'Installer un thermomètre'.

• Formation au diagnostic sociotechnique proposant un parcours différencié

• Objectifs de la formation DST :

- **Comprendre les enjeux et les dispositifs** de lutte contre la précarité énergétique
- **Acquérir des techniques de communication adaptées** pour entrer en relation avec un ménage à son domicile et lui apporter des conseils sur la maîtrise de l'énergie
- **Apprendre à évaluer la situation socio-économique du ménage**, son mode de vie et ses pratiques quotidiennes en échangeant avec les membres de la famille
- **Savoir identifier les principaux postes de consommation** d'eau et d'énergie dans un logement en recueillant des informations et en utilisant des appareils de mesure
- **Savoir installer des équipements** permettant de réaliser des économies d'eau et d'énergie
- **Savoir utiliser le logiciel SoliDiag** (saisie de données, calcul des économies potentielles et compte-rendu)

- Dans le cadre du programme SLIME, les frais de formation sont remboursés à 75% par le programme

FORMATION

Réaliser un diagnostic sociotechnique
au domicile de ménages
en précarité énergétique



- Des questions ?





• ÉTAPE 1: identifier les ménages

- Définir la précarité énergétique
- Mobiliser les acteurs du territoire
- Définir les modalités d'identification des ménages
- Communiquer pour repérer

1. Repérer

2. Diagnostiquer

3. Orienter

- Définir la précarité énergétique

- Définir la précarité énergétique en fonction de la réalité du territoire et des données disponibles
- Ménages en dessous des seuils modeste Anah

- Croiser des critères objectifs

- Niveau de revenu
- Impayés
- Taux d'effort énergétique

- Et des critères plus subjectifs

- sensation de froid
- Restriction/privation
- Inconfort

Le SLIME d'adresse à tous les ménages, quelque
soit leur statut d'occupation

• Mobiliser les acteurs du territoire

• Constituer un réseau de donneurs d'alertes

- Acteurs de terrain, en contact avec les ménages en précarité énergétique
- Commencer par les acteurs les plus proches puis déployer au maximum le réseau des donneurs d'alertes
- Sensibilisation à la précarité énergétique (1 ou 1/2 j)

• Animer ce réseau

- Rencontres régulières dédiées ou inscrites dans leur fonctionnement interne
- Informations sur les suites données aux ménages repérés

Les principaux donneurs d'alerte:

- Travailleurs sociaux du territoire (conseil départemental, centre communal d'action sociale, union départementale des affaires familiales, centre de protection maternelle et infantile)
- Caisses d'allocations familiales (CAF)
- Mutualité sociale agricole (MSA)
- Agences départementales d'information sur le logement (ADIL)
- Espace Info Energie (EIE)
- Agence régionale de santé (ARS)
- Opérateurs habitat
- Fournisseurs d'énergie et d'eau
- Association caritatives
- Points d'information multiservices (PIMMS)

SLIME

Un premier pas
contre la précarité
énergétique

- Mener une campagne de communication vers les ménages
- Flyer pour boitage dans quartiers ciblés
- Affiche dans les lieux adaptés (CCAS, épicerie solidaire, PIMMS, CAF...)
- Animations/ateliers sur la précarité énergétique
- Article dans le bulletin municipal



Message non stigmatisant.
Ciblage précis des lieux d'affichage.



Vous êtes locataires ou propriétaires occupants :

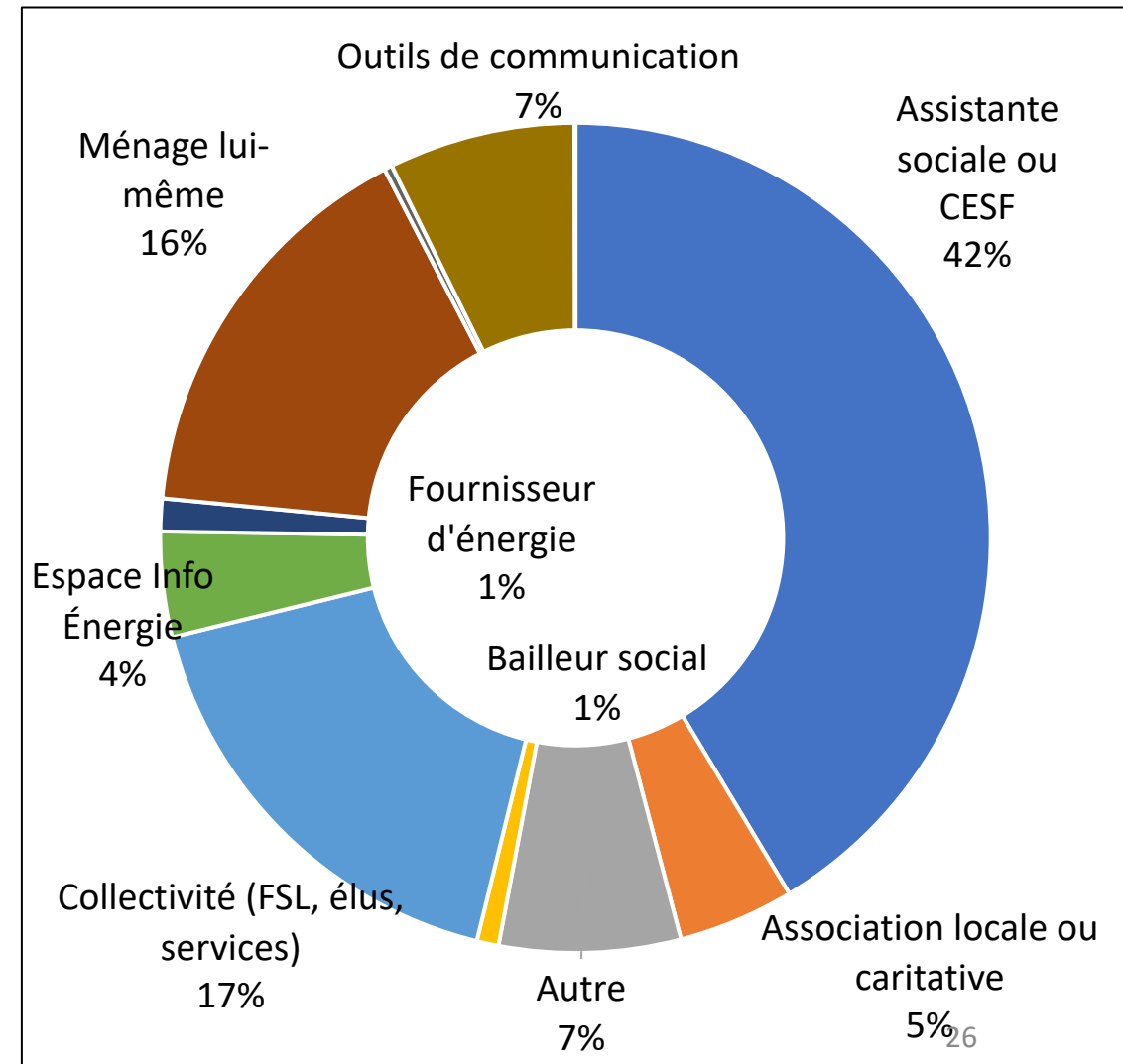
- Vous rencontrez régulièrement des difficultés pour payer vos factures d'eau et d'énergie.
- Vous constatez des consommations d'eau et d'énergie inhabituelles ou incohérentes par rapport à votre logement et à la taille de votre foyer.
- Vous limitez vos consommations de chauffage par souci d'économie ou vous n'arrivez pas à chauffer votre logement.

Demandez une visite eau-énergie !



• Le repérage en 2017

- 1^{ère} source de repérage : mobilisation des **travailleurs sociaux (42%)**
- Traitement des **stocks de dossiers FSL (17%)**.
- **Ménage lui-même / bouche à oreilles (16% en 2017, contre 6% en 2016)**
- Les **outils de communication** touchent également un nombre important de ménages (7%).
- Autres acteurs : **associations locales et caritatives (5%)**, les **Espaces Info Énergie (4%)**, les **bailleurs sociaux (1%)** et les **opérateurs logement (1%)**
- La catégorie « autre » (7%) regroupe **divers dispositifs locaux**, des **actions évenementielles** (stands, permanences, ateliers collectifs) et **de multiples structures** (agences immobilières à vocation sociale, guichets uniques de l'énergie...).



• Les points clés du repérage

- La collectivité constitue un réseau de donneurs d'alertes mobilisant:
 - Un premier cercle d'acteurs proches
 - Des acteurs plus éloignés
 - Elle a identifié des modalités de sensibilisation/mobilisation/coordination + outils (fiche de repérage)
- La collectivité s'appuie sur des méthodes qui fonctionnent
 - Modalités permettant d'atteindre l'objectif de ménages fixé
 - Le repérage demande toujours plus de moyens la première année
 - Rapport coût / ménages repérés





- La partie repérage du dossier de candidature

- Des questions ?





• ÉTAPE 2 : réaliser le diagnostic sociotechnique

- Le déroulement du diagnostic sociotechnique
- Modalités de visite à domicile
- Qui réalise les visites ?
- Choisir les équipements pour réaliser des économies d'énergie et d'eau

1. Repérer

2. Diagnostiquer

3. Orienter



• Le déroulement du diagnostic sociotechnique

- Exemple en [vidéo](#)
- Les chargés de visites recueillent des données concernant:
 - l'**état** du **bâti** et des **équipements**
 - les **usages** dans le logement
 - la **situation sociale et financière** du ménage
- Ils fournissent gratuitement des **petits équipements économe en eau et en énergie** (économie + confort)
- Ils proposent des **conseils personnalisés** tenant compte du diagnostic (notamment écogestes)
- Ils rédigent un **rapport de visite** et proposent une **orientation**

The screenshot displays the SLIME application interface. On the left, a sidebar menu under the heading 'Agenda' shows a 'VISITE' card. Below it, a checklist of items to inspect is visible, including 'Etat des lieux', 'Ménage', 'Bâti', 'Energie', 'Tour du logement', 'Inadaptation du logement', 'Dégradation du logement', 'Précisions', and 'Récapitulatif'. On the right, the main content area shows a 'Froid' (Cold) section with icons for 'Réfrigérateur', 'Combiné', and 'Congé', and an 'Eau' (Water) section with icons for 'Evier' and 'Lavabo'. The 'Combiné' icon has a red '1' in a circle, indicating a specific issue or action point.

• Qui réalise les visites ?

• Profils des chargés de visites

- Ouvert à tout types de profils : **conseiller énergie, travailleur social**, emploi aidé ou autre; mais nécessite une formation
- **Formation au diagnostic sociotechnique** avec trois parcours : parcours complet (7j), 4 parcours différenciés (1. complet, 2. acquérir les compétences en énergie, 3. Maitriser les modalités d'intervention à domicile, 4. Approfondir sa pratique)
- Profils non experts nécessitent un fort temps de formation, d'encadrement et d'accompagnement

• Interne ou externe à la collectivité

- Mobiliser ou recruter des chargés de visite en interne
- Faire appel à une ou plusieurs structures externes ayant développé une expertise sur la précarité énergétique (association énergie, association logement)

FORMATION

Réaliser un diagnostic sociotechnique
au domicile de ménages
en précarité énergétique



- **Modalités de visite à domicile**

- **Avantages de l'intervention en binôme**

- Faire intervenir des profils complémentaires
- Nécessaire pour les 1ères visites / profils peu expérimentés
- Plus facile pour les chargés de visite, la visite dure moins longtemps

- **Avantages de l'intervention en deux visites chez le ménage**

- Permet de s'assurer de l'appropriation, suivi
- Permet de présenter les orientations en direct



• Choisir les petits équipements d'économie d'énergie et d'eau

• Deux types de petits équipements:

- Allègement de la facture la première année : ampoules (basse consommation, LED), veille automatique, systèmes hydro-économiques
- Amélioration de la sensation de confort : boudins de porte, doubles rideaux épais, réflecteurs de chaleur



- **Fournis gratuitement**, et **installés** par le chargé de visite lors de la visite
- **Adaptés** au logement (pas de distribution de kits)
- Le coût moyen des équipements est de **60€ par ménage**
- Ils permettent en moyenne de réaliser **172€ d'économie** la première année
- [Outils et exemples de kits](#) disponibles sur le site du RAPPEL



- La partie diagnostic sociotechnique du dossier de candidature

- Des questions ?





• ÉTAPE 3: orienter vers une solution adaptée

- Identifier les acteurs pour proposer des solutions adaptées et durables
- Décider de l'orientation et prendre contact avec les partenaires

1. Repérer

2. Diagnostiquer

3. Orienter



- ÉTAPE 3: orienter vers une solution adaptée
- Le SLIME vise à **orienter le ménage vers une solution durable** de sortie de la précarité énergétique
- Le SLIME **ne présuppose pas de travaux** comme solution unique
- Le ménage peut être orienté vers une **solution de médiation, juridique, technique, budgétaire...**



Orientation = mise en lien effective du ménage avec le partenaire identifié



• Identifier les acteurs pour proposer des solutions durables et adaptées

- Il peut s'agir de structures proposant :
 - des **aides financières ponctuelles** : centres communaux ou intercommunaux d'action sociale, fournisseurs d'énergie, caisse d'allocations familiales, associations caritatives, fonds de solidarité logement.
 - une **expertise technique sur la rénovation des logements et des aides financières** pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique : opérateurs habitat, Espaces Info Energie
 - un **accompagnement à l'auto-réhabilitation** : Compagnons bâtisseurs
 - un **accompagnement ou un conseil juridique** : agence départemental d'information sur le logement, association de consommateurs CLCV, autres associations de consommateurs
 - un **accompagnement budgétaire ou social** : travailleurs sociaux (des centres communaux ou intercommunaux d'action sociale, du département...)



Identifier les structures présentes sur le territoire

GUIDE

QUELS
DISPOSITIFS
POUR
ACCOMPAGNER
LES MÉNAGES
EN PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE ?



ÉDITÉ PAR
LE RÉSEAU
RAPPEL



• Décider de l'orientation et prendre contact avec les partenaires

• Décider de l'orientation

- Comité d'orientation : mettre autour de la table les acteurs proposant des solutions pour étudier les dossier et proposer des orientations (qui ? quel rythme ?)
- Le chargé de visite, éventuellement accompagné.

• Mise en relation effective du ménage avec l'acteur relais

- Le CV donne au ménage les coordonnées de la structure + prévient le partenaire
- Le CV transmet un rapport de visite au partenaire et demande à ce qu'il prenne contact avec le ménage
- S'assurer de la mise en contact

▼ Les suites à donner

Motif : Performances énergétiques

Date : 24/09/2018

Etat : Orientation proposée

Préconisation : Réalisation de travaux de performance énergétique

Dispositif : Auto-réhabilitation accompagnée

Organisme : Point Rénovation Info Service, plateforme de la rénovation énergétique

Contact :

David LIERO

Agence Locale de l'Energie et du Climat

0635278310

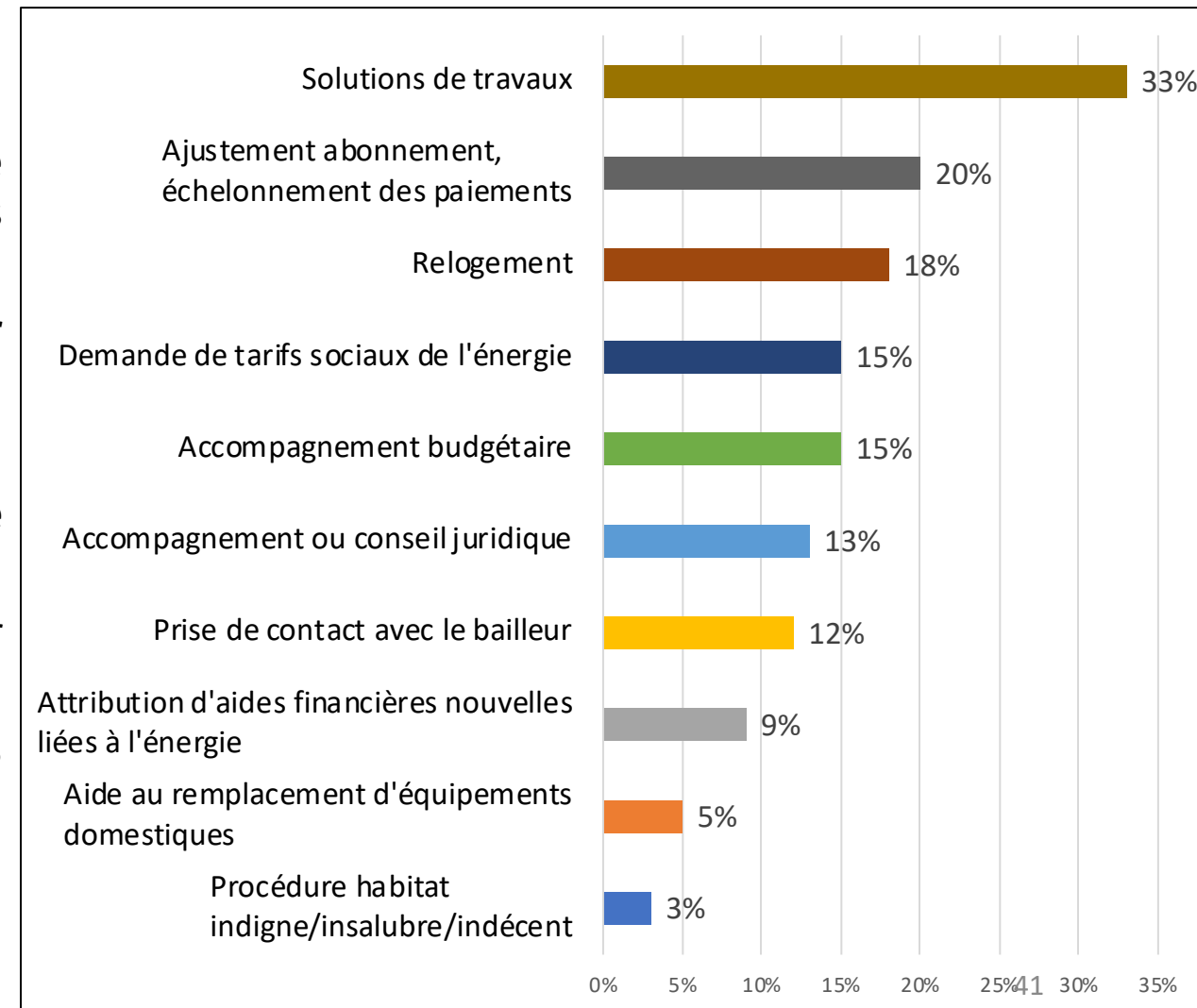
alec@solidiag.fr

Merci de prendre contact avec M. Liero de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat. Cette personne sera à même de vous accompagner dans votre projet de rénovation énergétique.

Vous pouvez appeler du mardi au vendredi, de 13h à 19h.

• L'orientation en 2017

- **Un ménage sur trois** est orienté vers **une solution de travaux**. Pour les propriétaires occupants, c'est près de trois ménages sur quatre qui sont amenés à réaliser des travaux.
- **20% des ménages** verront leur **abonnement ajusté ou leur paiement échelonné**.
- **18% des ménages** ont été orientés vers un **relogement**.
- **15%** ne bénéficiant pas des **tarifs sociaux de l'énergie** pourront y avoir recours.
- pour **12% des ménages, le bailleur est contacté**, et pour **5% une action de médiation travaux est engagée**
- **15%** bénéficieront d'un **accompagnement budgétaire** et **13%** d'un **accompagnement juridique**





- La partie orientation du dossier de candidature

- Des questions ?





- Rejoindre le SLIME
 - Co-financements des actions de lutte contre la précarité énergétique
 - Rejoindre un réseau d'acteurs
 - Outils (formation au diagnostic sociotechnique, logiciel dédié aux visites)
- Montez votre dispositif
 - Ressources méthodologiques : [site slime](#), [guide méthodologique](#)
- Déposez un dossier de candidature
 - 3 appels à candidatures par an : **29 février, 31 mai et 30 septembre 2020**
 - Dossier de candidature [en ligne](#)
- Nos coordonnées - slime@cler.org
 - Hakim Bejaoui – hakim.bejaoui@cler.org - 01 55 86 80 01
 - Léa Le Souder – lea.lesouder@cler.org - 01 80 89 93 78
 - Léo Pardo – leo.pardo@cler.org - 01 80 89 99 57

- Conclusion

Tour de table :

- Ce webinar a-t-il répondu à vos attentes ?
- Votre état d'esprit en un mot ?

SLIME

Un premier pas
contre la précarité
énergétique

Merci de votre attention



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE